

IMPORTANT : Monsieur Edouard Philippe, premier ministre, vient de déclarer ce soir, 14 mars, que "les lieux de culte resteront ouverts, mais les rassemblements et cérémonies devront être reportés."

Chers paroissiens,

suite à l'allocution de notre premier ministre, les messes en présence d'une assemblée de fidèles, dès le dimanche 15 mars 2020 sont supprimées.

Nous contribuerons ainsi à l'effort national dans la lutte contre la propagation du Covid-19.

Pour les sacrements qui ne peuvent être reportés, nous limiterons l'assemblée à la famille proche. Il en est ainsi pour les funérailles.

Comme le premier ministre l'a suggéré, les églises peuvent rester ouvertes. La prière personnelle, dans l'église ou davantage chez soi, est recommandée.

Nous pouvons également nous unir à toute l'Eglise via les célébrations télévisées (France 2, à 11h et KTO TV) ou radiodiffusées (France Culture à 10h).

Nous vous demandons de prier pour les malades et leurs proches, les personnes fragiles, les personnels soignants, les chercheurs...

Notre archevêque nous invite à solliciter l'intercession de Notre-Dame de la Treille, patronne du Diocèse.

Il existe bien des moyens aujourd'hui pour manifester notre proximité à ceux qui sont seuls et isolés, et maintenir les liens de fraternité et la communion entre nous.

Soyez assurés de ma prière.

Je célébrerai la messe seul demain et tous les jours qui suivront à toutes vos intentions.

Père Grégory Watine
Le 14 mars 2020